

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2021.

Porté à l'affichage le 5 mars 2021.

Le Conseil Municipal réuni le 26 février 2021, à 20 h, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier 2021.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'ajout d'un point à l'ordre du jour : engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements à hauteur de 26 490.00 € en 2021 avant le vote du budget prévisionnel. **DIT** que les crédits seront répartis comme suit : 25 990.00 € au compte 21318 (bâtiments publics autre) et 500.00 € au compte 2184 (mobilier).
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, que pour la durée du mandat, les crédits alloués à la formation des élus municipaux seront égaux à 2% du montant des indemnités prévues au budget.
- **DÉCIDE**, à 1 abstention et 14 voix pour, de fixer le prix de vente du Peugeot Partner du CPI à 600.00 €. **AUTORISE** Madame le Maire à faire les démarches et signer tout document pour procéder à la vente.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de prolongation de la convention avec le centre de gestion de Saône-et-Loire pour l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire. **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant à la convention.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la continuité de la convention cantine avec Huilly-sur-Seille pour l'année 2021. **DIT** que la participation pour l'année 2021 de la commune de Huilly-sur-Seille s'élève à 6 508.00 €.
- **ENTEND** le bilan 2020 du budget communal et du budget assainissement.
- **ENTEND** une première proposition sur le budget investissement pour l'année 2021.
- **EST INFORMÉ** que l'amicale des pompiers souhaite faire un don de 1000.00 € à la commune, dont 500.00 € pour des illuminations, 300.00 € pour les écoles et 200.00 € pour le fleurissement.
- **PREND CONNAISSANCE** :
 - D'informations sur les nouvelles modalités du vote du taux des taxes
 - De l'avancement des travaux sur le futur PLUI
 - Des dates des prochaines élections départementales et régionales
 - Des réunions des diverses commissions
 - De l'avancement des différents travaux sur la commune : éclairage public, logements communaux.
 - Des nouveaux services proposés par la Poste

La séance est levée à 22h30.

Secrétaire de Séance : Daniel HAUTEVELLE.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame Le Maire, Isabelle BAJARD.